

Procès-verbal du Conseil d'Ecole du 09 novembre 2017

- Etaient présents :

- en qualité d'enseignants affectés à l'école : Mme Ventre, Mme Roche, Mme Forneron, M. Hélias, Mme Briot, Mme Nicolas, Mme Pons, Mme Lisdat, Mme Fermania et deux stagiaires (Mlles Maystre et Bonhomme)
- en qualité de représentants de la municipalité : M. Burle (mairie de Peynier), M. Aubert et M. Maunier (adjoints), M. Mante (responsable des Services techniques), Mme Guillaud (responsable IFAC), Mme Daffos (coordinatrice Enfance Jeunesse)
- en qualité de représentants des parents d'élèves : Mme Valente, Mme Grasdepot, Mme Arnaud, M. Clément, Mme Murru, Mme Raz, M Halbronn, Mme Machado, Mme Istin

La séance débute à 17h30.

- **Installation des membres du Conseil pour l'année scolaire 2017-2018**

Sur 362 inscrits sur la liste électorale, 158 parents d'élèves ont voté. Il y a eu 11 bulletins blancs ou nuls, soit 147 suffrages exprimés ; ce qui correspond à un taux de participation de 43.65 %. Une seule liste était présentée : celle de l'UPEP (Union Pour les Enfants de Peynier).

9 sièges de titulaires ont été pourvus ; il y a 3 suppléants.

Il est convenu, comme l'année scolaire dernière, que les parents élus et la municipalité recevront les convocations pour les réunions du Conseil d'Ecole par messagerie électronique et que le secrétariat des séances du Conseil sera assuré en collaboration entre un enseignant de l'école et un parent élu (PV commun)

- **Vote du règlement intérieur de l'école**

Mme Ventre fait lecture des articles rajoutés ou modifiés au règlement intérieur de l'école lors de l'année scolaire dernière. Le règlement est accepté à l'unanimité.

Mode de diffusion du règlement : Il est décidé qu'il sera mis en ligne sur le site de la mairie et sur le site de l'UPEP pour des soucis d'économie de photocopies. Les parents en seront prévenus par un mot mis dans le cahier de liaison. Ils pourront également le consulter à l'école (affichage).

- **Bilan de la rentrée scolaire**

L'école accueille à ce jour 225 élèves répartis dans 9 classes.

5 nouveaux élèves ont été accueillis à la rentrée des dernières vacances.

- **Rythmes scolaires**

Suite à la consultation des familles de la part de la municipalité, concernant un éventuel retour à la semaine des 4 jours pour 2018-2019, il y a eu 78% de votants pour l'école élémentaire.

85% se sont prononcés pour un retour à la semaine des 4 jours, 15 % contre.

Il est procédé au vote pour un retour à la semaine des 4 jours : Sur 19 votants, 17 votent pour, 1 contre, 1 ne se prononce pas.

La mairie de Peynier propose d'essayer de faire vivre, à compter de l'année scolaire prochaine, les diverses activités développées lors des NAP au travers de la mise en place d'une structure similaire sur le temps périscolaire (le mercredi) en fonction de ses capacités financières. Une discussion se fera en lien avec l'IFAC et les associations de Peynier.

- **Projets pédagogiques**

- Le projet de classe transplantée (classe de mer) du 11 au 15 juin 2018 vient d'être validé par M. l'Inspecteur ; 5 classes participent : les classes de Mme Roche, Mme Lisdat, Mme Pons, Mme Briot et M. Hélias. Les 2 classes de CE1 feront de l'optimist et les 3 autres classes du kayak.

- Les classes de CM1, CM2 et CE2 bénéficieront d'interventions de la CPIE sur le thème de l'air (4 x ½ journée)

- Les classes de CM1/CM2 et CM2 participent à un projet lecture d'albums avec les CP de Mme Fermania et de Mme Forneron, au rythme d'une rencontre par mois.

Une lecture d'albums aura également lieu pour les enfants de la crèche (3 fois dans l'année les CM2 se rendront à la bibliothèque municipale pour les rencontrer)

- La classe de CM2 a un projet autour de la fabrication des costumes pour l'opéra « le Barbier de Séville » créés par le peintre Vincent Roux en 1968 (représentation à l'Opéra de Marseille). Une exposition des travaux des élèves aura lieu à l'Oustaou de Peynier en fin d'année scolaire

- La classe de CM1 participera en décembre à un atelier à la bibliothèque portant sur les rencontres photos d'Arles

- La fresque qui a été peinte sur les murs du préau (idée des enfants émise en Conseil d'élèves) a été réalisée lors d'une activité NAP avec l'aide d'un graphiste. Elle sera inaugurée le mardi 14 novembre à 11h45.

- Les classes de CM1/CM2 et CM2 ont un projet danse à partir du travail du chorégraphe Willi Dorner.

- Les classes de CP envisagent de travailler sur Marcel Pagnol, le projet est en cours d'élaboration

- Suite aux élections qui se sont tenues avant les vacances de Toussaint, la première réunion des délégués de classe se tiendra le jeudi 23 novembre après-midi

Ont déjà eu lieu depuis la rentrée de septembre :

- Une réunion d'informations générales dans chaque classe en septembre

- Le passage du photographe scolaire le 19 septembre

- Une intervention de bénévoles de l'UNICEF pour sensibiliser les élèves aux droits de l'enfant : Les projets « Poupées Frimousse » et « Farandole d'enfants » ont rassemblé les classes de CE2, CE2/CM1, CM1, CM1/CM2 et CM2.

Les poupées fabriquées par les élèves seront « adoptables » par les enfants lors de leur exposition à la Journée de l'Enfant de Peynier, organisée par l'UPEP fin novembre.

- Les 4 classes de CP et CE1 sont allées voir le spectacle « L'œil magique » (contes dessinés) le 7/11, offert par la mairie

- Toutes les classes sont allées voir l'exposition sur le peintre Vincent Roux au socio dans le cadre des Journées du Patrimoine en septembre

- **Hygiène et sécurité**

- Un exercice évacuation incendie a été réalisé le 14 septembre 2017. Tout s'est parfaitement déroulé : évacuation des locaux par toutes les classes en moins d'une minute

- Un exercice PPMS est à prévoir

- La surveillance du portail le matin après l'ouverture de la garderie pose problème : Il reste ouvert pour permettre aux enfants et à leurs parents d'entrer et de se rendre dans la salle de garderie. Par conséquent, n'importe qui peut pénétrer dans la cour et dans les locaux de l'école sur ce temps. Une solution est en train d'être recherchée par la municipalité

- Concernant le PMR, des travaux vont être réalisés en 2018 pour l'accessibilité des personnes handicapées. De nouveaux WC pour personnes handicapées sont prévus, ainsi que la pose d'une ou deux rampes amovibles. Un visiophone sera également prochainement installé (intervention de M. Mante)

- **Gestion de la coopérative scolaire**

Un changement de mandataire a eu lieu cette année. C'est Mme Lisdat qui est la nouvelle mandataire et non plus Mme Forneron.

Le solde de la coopérative à la fin de l'année scolaire 2016/17 était de + 3 817,58 €.

Les cotisations versées par les familles depuis septembre ont rapporté 2797 €, la vente des photos a rapporté un bénéfice de 1429 €. La coopérative scolaire a participé à une commande pour la classe de Mme Roche pour un montant de 172,44 €, l'adhésion à l'OCCE a coûté 539,56 €, et 2007 € ont été reversés aux enseignants pour leur classe (régie). Le solde aujourd'hui est de + 5324,58 €.

Questions diverses déposées par les parents élus

- Une poubelle est demandée par les parents d'élèves devant l'école. M. Mante nous informe qu'une poubelle a été installée pendant les vacances de Toussaint à l'entrée de l'école devant le portail.

- Nettoyage aux abords de l'école : Sans doute suite au chantier du nouveau restaurant scolaire en cours, des déchets ont été trouvés dans les bosquets et sur le terrain de jeux, aux abords de l'école. Un nettoyage est pourtant effectué tous les matins à 7h30 par un membre du personnel municipal.

- Les travaux concernant le futur restaurant scolaire et le city : le gros œuvre doit être terminé fin juillet 2018 et il est prévu qu'ils soient opérationnels à la rentrée 2018/19

- Difficultés de stationnement aux abords de l'école : La mairie est consciente des difficultés posées par les travaux actuels et de la saturation du parking actuel. Les parents d'élèves sont obligés de se garer sur les trottoirs de l'avenue Jean Jaurès.

Deux nouveaux parkings vont être créés (80 places à l'entrée du village côté cimetière, 120 places dans un parking enterré). Les parents d'élèves pensent que ceci ne permet pas de répondre aux besoins immédiats, qui sont de faciliter le stationnement aux abords de l'école et d'assurer un accès sécurisé des enfants au portail sans avoir à slalomer entre les véhicules sur l'avenue ou sur le parking.

- La commission pour la cantine et garderie aura lieu le 4/12/2017 à l'hôtel de ville à 17h30. Les éventuelles questions à la diététicienne sont à faire parvenir à la mairie le plus tôt possible.

- Un manque ponctuel de papier toilette est à nouveau signalé. Mme Ventre insiste sur le fait que les élèves jouent parfois avec le papier, et que les distributeurs sont parfois bloqués suite à de mauvaises manipulations par les élèves.

M. Mante propose de laisser à l'école un double de clé du local de stockage pour avoir accès à du papier, uniquement en cas d'urgence.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h00.

Les secrétaires de séance,

La directrice,

M. Clément (parent d'élève)

S. Ventre

Mme Briot (enseignante de la classe de CM1)